



• De la région de Chicoutimi, avec un baccalauréat en finance en main, j'ai eu l'occasion de travailler dans différentes villes et ce, dans les domaines de la comptabilité et du service à la clientèle.

• Depuis ma tendre enfance, je rêve de travailler à l'étranger. En me joignant au ministère des Affaires extérieures je réalise enfin ce rêve.

• Par mon dévouement au travail et ma fierté d'être Canadienne, j'espère pouvoir donner à mes collègues et aux clients du ministère tout autant que j'apprendrai d'eux.

• Ayant travaillé en finance et en administration dans le secteur privé et également au ministère pendant plusieurs années, je veux apprendre davantage sur les procédures administratives et avoir une meilleure compréhension de l'administration publique. Je désire également en connaître beaucoup plus sur la vie et le travail à l'étranger.

• Je suis certaine que la formation à l'Institut me permettra d'atteindre mes objectifs en me donnant les outils et connaissances nécessaires.

*Christine Brassard
Agente d'administration*

oeuvrent dans le domaine des affaires étrangères, une formation plus efficace et permanente est nécessaire pour relever les défis que pose le système international en constante évolution.

AMÉLIORER LES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

À partir des années 1940, les nouveaux agents du service extérieur participaient à des conférences et séminaires donnés par des cadres supérieurs dans les locaux de l'« Université du Bloc de l'est » sur la Colline du Parlement. L'École de formation professionnelle de l'Institut s'appuie sur cette tradition. Un nouveau programme de formation à l'intention du personnel administratif et technique a commencé en octobre 1992, de même qu'un programme pour les agents au niveau d'entrée. Actuellement, l'Institut adapte ce programme aux besoins d'autres agents subalternes et en élabore de semblables à l'intention d'agents qui se trouvent à diverses étapes de leur carrière.

Le programme que l'Institut destine au personnel administratif et technique offre les compétences et les connaissances voulues pour accroître le rendement et améliorer la qualité des services. Des réductions en matière de ressources et une automatisation accrue veulent qu'avant de pouvoir exécuter une plus grande variété de tâches, les employés doivent posséder un plus large éventail de compétences. C'est pour cela que le programme offre divers cours sur des matières telles que les compétences en communication, la gestion du temps et de l'information, les compétences de supervision, la résolution des problèmes, et la gestion des finances et de biens. Le programme vise également à améliorer les perspectives de carrière du personnel administratif et technique.

APPRENDRE À ÉLABORER DES POLITIQUES ET À LES METTRE DE L'AVANT

« Le Processus d'élaboration des politiques » est un cours de trois jours où l'on enseigne comment sont élaborées les politiques canadiennes, particulièrement les politiques extérieures. Ce cours est offert à tous les agents au niveau d'entrée; il fait partie du programme de formation professionnelle dispensé par l'Institut canadien du service extérieur. Le concepteur du cours est Bruce Doern, né à Winnipeg, et professeur de politiques publiques à l'Université Carleton d'Ottawa.

Les stagiaires apprennent comment le gouvernement fédéral, le Parlement, les provinces, les groupes d'intérêt et les médias, interagissent durant le processus général d'élaboration des politiques.

Certaines des personnes ayant été engagées dans le processus même de décision assistent au cours, afin d'y présenter les exemples du processus d'élaboration des politiques. Parmi les dossiers retenus, mentionnons le « Dossier du bois d'oeuvre » portant sur un différend commercial entre le Canada et les États-Unis et la « Réponse aux changements touchant la sécurité en Europe » qui a trait à la fin de la Guerre froide. En étudiant ces dossiers, on se penche plus particulièrement sur certains éléments : comment les groupes d'intérêt et les gouvernements provinciaux influent sur la politique étrangère et comment interagissent certains ministères, qui partagent l'expertise et les ressources.

En soulevant ce type de questions, ce cours permet aux agents d'assister de façon plus efficace à l'élaboration et la mise à l'exécution des politiques. Cela leur permet également de se rendre compte du nombre impressionnant de structures, de procédures et d'intérêts qui entrent en jeu.